PROJET RÉFÉRENT

Formation des agents de Clermont Auvergne Métropole sur la prise en compte des piétons lors de chantiers urbains



OBJET DE L'OPÉRATION

Les cheminements piétons au niveau des zones de chantier peuvent être difficilement praticables par tous.
La prise en compte des piétons, lors de l'installation de chantiers en milieu urbain, doit répondre à deux objectifs : garantir leur sécurité et leur confort, vis-à-vis des dangers liés aux travaux et à la circulation et assurer la continuité de la chaîne du déplacement en maintenant l'accessibilité.
L'articulation entre les différents intervenants de la gestion de chantiers (maîtrise d'œuvre voirie, gestionnaire de la voirie, maîtrise d'œuvre bâti, entreprises et concessionnaires de réseaux) nécessite en outre une vigilance de la conception du chantier à sa réalisation. Une formation des agents est nécessaire pour atteindre les objectifs sus-cités.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Clermont Auvergne Métropole a engagé un grand projet de restructuration du réseau de transport urbain du territoire, InspiRe, qui génère une multitude de chantiers urbains. Dans ce contexte, la Métropole clermontoise porte une attention particulière au maintien de la circulation des piétons, à leur sécurité et à l'accessibilité des lieux. Sur demande de ses agents, elle a donc sollicité le Cerema pour les former à cette problématique.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a conçu une formation qui permet de sécuriser les déplacements piétons aux abords des chantiers, de maintenir la continuité des itinéraires et garantir leur accessibilité.

CONTACT

✉
relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement de la voirie et éclairage public
- Vélo, marche, accessibilité

Celle-ci a pris la forme de journées mixant des apports théoriques et une mise en situation.Les sessions de formations se sont déroulées en deux temps :

- la matinée, en salle, consacrée à des apports théoriques sur les enjeux de la mise en accessibilité des chantiers, le cadre réglementaire et les bonnes pratiques.
- l'après-midi, sur le terrain. Pendant cette partie « terrain », les stagiaires ont été sensibilisés aux situations de handicap ou de mobilité réduite grâce à l'utilisation de matériel proposé par le Cerema (canne de personne mal voyante, lunettes simulant des déficiences visuelles, fauteuil roulant, combinaison simulant le vieillissement). La session se terminait par un retour en salle pour l'étude de cas concrets et une évaluation sur table.

Le Cerema est intervenu pour 6 sessions de formation entre décembre 2022 et février 2023, auprès de plus soixante agents de Clermont Auvergne Métropole pour les former à la prise en compte des piétons et chantiers urbains.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Clermont Auvergne Métropole

PILOTE DU PROJET

Cerema Centre-Est
Celine Debes, cheffe de projet en aménagement et usages de la voirie

LE CALENDRIER

6 sessions de décembre 2022 à février 2023